PLAN LOCAL D'URBANISME
P.L.U.

COMMUNE DE SANNOIS
Département du Val d'Oise

P.L.U. approuvé par Délibération du Conseil Municipal
en date du 25 avril 2017

Modification simplifiée n°1 du P.L.U. approuvée par
Délibération du Conseil Municipal
en date du 29 mars 2018

Modification n°2 du P.L.U. approuvée par Délibération
du Conseil Municipal
en date du 10 février 2022

Plan de Zonage

ECHELLE: 1/2500

LEGENDE

- Limite de commune
- UA — Limite de zone
- Secteur concerné par une Opération d'Aménagement et de Programmation
- Secteur où s'applique la servitude L.151-41 du code l'Urbanisme
- 1 — Secteur de plan masse
- Site Urbain Constitué
- Interdiction de transformer en habitations les surfaces d'artisanat, de commerce ou de bureaux existantes situées en rez-de-chaussée
- Marge d'isolement de 10 m de largeur
- A — Emplacements réservés
- Espace boisé classé
- 1 — Arbre remarquable identifié au titre de l'article L.151-19 du code de l'Urbanisme
- Espace paysager remarquable à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'Urbanisme
- 1 — Patrimoine bâti identifié au titre de l'article L.151-19 du code de l'Urbanisme
- Périmètre de 500 m autour de la gare SNCF
- 5m — Marge de recul
- 25m — Marge de recul par rapport à la zone non aedificandi
- 25m — Zone non aedificandi

Emplacements réservés

Numéro	Affectation	Bénéficiaire	superficie en m²
A	Création d'une voie pour desservir le nouveau cimetière	Commune	4 500
B	Création d'un cimetière paysagé	Commune	9 639
C	Création d'un équipement public pour le service des espaces verts	Commune	7 605
D	Création d'un équipement public	Commune	3 544
E	Création d'un équipement public pour personnes handicapées	S.I.E.R.E.I.G.	5 629
F	Aménagement d'un espace vert	Agence Espaces verts	6 076
G	Agrandissement d'un espace vert	Commune	14 389
H	Création d'une voie	Commune	259
I	Aménagement d'un espace vert et d'un sentier piétonnier	Commune	871
J	Création d'un équipement public	Commune	3 401